CHARTE DU SÉJOURNANT

La vie à la Maison de Bonneuil, maison communautaire LGBT+, repose sur l'esprit de partage. Chacun et chacune y contribue en participant aux activités quotidiennes (préparation des repas, vaisselle, entretien des espaces, piscine, jardin). La Maison, gérée par l'Association des Amis de Bonneuil, association sans affiliation politique ni confessionnelle, est un lieu où chacune et chacun contribue à créer une ambiance conviviale, respectueuse et harmonieuse. Pour préserver cet esprit, les séjournant·e·s s'engagent à respecter les principes et règles suivantes :

1. Respecter chacun·e dans sa différence.
2. Participer aux tâches collectives.
3. Maintenir propres les espaces de la Maison.
4. Respecter le voisinage.
5. S'interdire tout harcèlement, notamment sexuel; s'assurer du consentement.
6. L'excès de consommation d'alcool et d'autres produits affectant la maîtrise de soi est à proscrire.
7. S'assurer de ne pas empiéter sur les libertés des autres.
8. La nudité est possible sauf aux repas, apéros et dans la cuisine (hors séjours spécifiques).
9. Économiser l'eau, l'électricité et le chauffage; trier les déchets en utilisant les bacs appropriés.
10. Se référer au GO en cas de doute sur une initiative ou une situation.
11. Ne pas donner accès à la maison aux personnes non inscrites.
12. S'interdire les comportements individualistes ou égoïstes qui nuisent au collectif.
13. Ne pas s'approprier les objets communs, un lieu ni un bien collectif.
14. Les contraintes de la Maison ne permettent pas de répondre systématiquement aux souhaits de chacun.
15. Respecter les consignes d'organisation, de sécurité et de fonctionnement dont le GO est le garant, sachant qu'il sera sensible aux demandes particulières en essayant d'y répondre